Réunion CTICE-UFR du 26 Mai 2008

Présents : Frédéric Lemoigno, Claude Bohatier, Christian Mercat, Véronique Giudicelli, Mountaz Hascoët, David Cassagne, Frédérik Guitton, Pascale Bobillo

Excusés : Arnaud Virazel,.

- Point sur les projets visio/podcasting/studio d'enregistrement
  - Cf CR du 9 octobre 2007
  - Depuis d'autres demandes sont venues grossir les rangs : département informatique, Biochimie-Physiologie…
  - Le problème actuel est que ce matériel est prévu pour une salle de réunion. Donc peu d'intérêt pour l'enseignement. Il faut négocier avec l'UM2 et / ou des composantes pour élargir le système à des salles d'enseignements à moindre frais.

Si ce projet est mené à son terme, il n'y aura pas d'appel à projet en 2008 : plus de crédit.

- Point sur les tablettes PC
  - Y a-t-il possibilité de renouvellement de tablette PC. La réponse clairement est non.
  - Comme pour tous les autres projets soumis au CTICE-UM2, les subventions ont pour vocation de donner un coup de pouce incitatif. Il n'est absolument pas question de redonner une tablette PC à quelqu'un qui en a déjà été pourvu. L'attribution ne pourra être faite que sur une nouvelle demande, i.e. un collègue n'ayant pas été au préalable nanti de cet outil.
  - Il nous faut donc trouver une autre source de financement : voir avec les départements d'enseignement. Voir également du côté recherche puisqu'un certains nombres d'utilisateurs annoncent clairement l'utiliser dans ce domaine.

- Points sur la licence MSDNAA
  - Actuellement la licence MSDNAA a été payée par le département informatique. Tous les enseignants et étudiants de l'UFR peuvent en bénéficier. Frédérik Guitton en est le correspondant actuel.
  - Deux questions à ce sujet :
    - La licence en elle-même : elle devrait être prise en charge par l'UFR puisque l'ensemble de notre communauté en bénéficie.
    - La question que pose maintenant Frédérik est la suivante : comment répondre à un chercheur venant d'une unité mixte avec l'UM2 qui sont constituées d'enseignants UFR ? La position du C-TICE UFR est claire sur ce point : tout personnel de l'UFR (et seulement de l'UFR au sens strict) doit pouvoir bénéficier de cette offre.
  - Il semble par ailleurs que les licences MSDNAA aient été modifiées et nous demandons à Frédérik de vérifier ce point.

Questions diverses

- Plateforme pédagogique
    - De nouveaux outils sont en développements ou encore préexistant intégrés à ceux existant.
    - Entre autre un nouvel outil de sondage dont les résultats peuvent être exporté. Est-ce que ca n'intéresserait pas les sondeurs les L (les évaluations) ? Cet outil permettrait de garantir l'anonymat des étudiants, de récupérer des banques de questions, qcm et commentaires sont possibles. Cette solution serait économique en terme non seulement de papier mais également au niveau du temps nécessaire à la compilation des résultats. Il faut tester ce système.
      Une discussion s'établit autour du devenir de ces sondages (⇔ quels impacts ont-ils en retour ?) et des dérives des sondages. Il est souligné également qu'en L1 surtout, les étudiants ne savent guère le nom des enseignants. Pourquoi ne pas mettre sur la plateforme un trombinoscope des enseignants ? Un trombinoscope des étudiants serait également intéressant mais cela impliquerait qu'il faille mettre en place un système de prise de photo au moment de l'inscription ainsi qu'un formulaire de droit à l'image que l'étudiant devrait remplir.

- Les problèmes de quotas d'impression pour les étudiants ont été soulevés ainsi que la dérive qu'amènerait l'utilisation de l'espace pédagogique.
    - Il est demandé à Frédérik d'essayer de chiffrer le coût d'une augmentation de ce quota.
    - Frédérik nous rappelle également que ce quota peut être ponctuellement augmenté si un enseignant le demande, en raison, par exemple d'un travail à rendre.
    - Il faut également rappeler aux enseignants qu'ils doivent passer le plus possible (selon les règles de chaque département) par la reprographie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.